



LES PLAGES DES SABLE, LE PLUVIERS SIFFLEUR ET VOUS

Meilleures pratiques pour les gens qui fréquentent les plages de l'est du Canada

Le présent document fait partie d'une série de fiches d'information et de meilleures pratiques qui ont été élaborées pour les personnes qui fréquentent et qui gèrent les plages sablonneuses au Canada atlantique, ou encore qui en sont propriétaires, dans le cadre d'activités professionnelles ou récréatives.

Pourquoi adopter des meilleures pratiques sur les plages?

Sur les plages côtières de l'est du Canada, les pluviers siffleurs, une espèce en voie de disparition, se reproduisent sur l'étendue de sable située entre les dunes et la ligne de marée haute. Il reste près de 250 couples de pluviers siffleurs dans l'est du Canada, ce qui est bien en deçà de l'objectif de rétablissement de l'espèce (325 couples) nécessaire pour maintenir des populations durables¹. Les pluviers siffleurs, ainsi que d'autres espèces fauniques et végétales, ont besoin d'habitats sains sur la plage pour assurer leur survie. Les lois fédérales et provinciales protègent les espèces sauvages et leurs habitats contre la destruction et la perturbation.

Qu'est-ce que des pratiques exemplaires?

- des conseils pratiques permettant à quiconque de conserver les espèces sauvages et leurs
- des pratiques fondées sur des données scientifiques
- des lignes directrices générales pouvant être adaptées aux conditions locales

Vous pouvez contribuer au maintien de plages saines et sécuritaires pour les pluviers siffleurs et d'autres espèces sauvages de la façon suivante:

- Appliquez les présentes meilleures pratiques
- Communiquez les présents renseignements aux autres
- Renseignez-vous et prenez part aux efforts

Aires de nidification

Les pluviers siffleurs ont besoin d'étendues de sable sec à l'abri du piétinement ou de toute perturbation pour pouvoir s'accoupler, bâtir un nid, déposer leurs œufs et s'en occuper, et élever leurs oisillons incapables de voler (voir la ressource B). Le piétinement et les perturbations dans les aires de nidification vulnérables ou leurs environs par des personnes, leurs animaux de compagnie ou leur matériel récréatif (voir l'illustration ci-dessus), peuvent entraîner ce qui suit :

- la mort ou des blessures infligées aux adultes ou aux oisillons, ou encore le bris des œufs, par le piétinement;
- l'abandon des nids, des oisillons ou des plages causé par des perturbations excessives;
- moins de temps pour garder les nids, exposant ainsi les œufs au froid ou à la chaleur et aux prédateurs comme les corneilles ou les mouettes et goélands;
- moins de temps pour se nourrir, causant l'affaiblissement des adultes et des oisillons;
- la séparation des oisillons de leur famille et l'exposition des oisillons aux conditions météorologiques et aux prédateurs^{1,2}.

Aires d'alimentation

Les pluviers siffleurs adultes et leurs oisillons ont besoin de sable humide pour se nourrir. Les promeneurs et les chiens sans laisse peuvent déranger les oiseaux durant leur alimentation et les obliger à s'envoler ou à s'enfuir, ce qui peut réduire leurs précieuses réserves d'énergie et perturber leur alimentation.

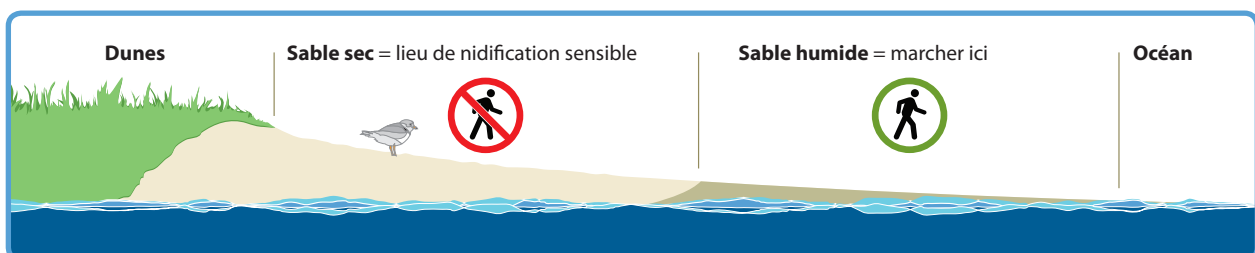


Illustration: Études d'Oiseaux Canada

Des activités sur la plage pouvant perturber les pluviers siffleurs et l'habitat sur la plage, ou leur nuire, sont énumérées ci-après (certaines d'entre elles sont même interdites sur certaines plages)^{1,2}.

- Feux d'artifice
- Feux de camp
- Fêtes de plage
- Célébrations de remise des diplômes
- Équitation
- Tournois sportifs
- Nettoyages de plage
- Collecte d'épaves
- Cerf-volant
- Surf cerf-volant
- Char à cerf-volant
- Camping

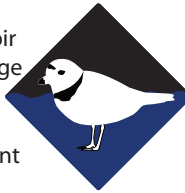
Vous pouvez faire votre part en suivant ces meilleures pratiques et en respectant les règlements.

Meilleures pratiques pour les gens qui fréquentent les plages

| Janv. | Févr. | Mars | Avr. | Mai | Juin | Juill. | Août | Sept. | Oct. | Nov. | Déc. |
|-------|-------|------|---|-----|------|--------|------|-------|------|------|------|
| | | | Présence des pluviers siffleurs sur les plages de l'est du Canada | | | | | | | | |

1. Évitez les aires de nidification vulnérables lorsque les pluviers siffleurs sont présents, c'est-à-dire de la mi-avril à août.

- Évitez d'écoper d'une amende en suivant les règlements fédéraux, provinciaux et municipaux qui interdisent de perturber les pluviers siffleurs et leurs œufs, leurs oisillons et leur habitat, ou de leur nuire (voir la ressource E).
- Soyez attentif aux panneaux et aux symboles (voir l'illustration à droite) aux points d'accès de la plage qui signalent la présence de pluviers siffleurs.
- Marchez sur le sable humide, et évitez de vous approcher des panneaux sur la plage qui indiquent les aires de nidification vulnérables.



2. Planifiez soigneusement l'emplacement et le moment des activités ou des événements qui ont lieu sur les plages.

- Pour s'occuper de leurs œufs et de leurs petits, les pluviers siffleurs ont besoin d'endroits qui sont éloignés des foules et du bruit ainsi que des perturbations et du piétinement provoqués par le déplacement des gens et de leurs animaux de compagnie (voir la ressource B).
- Il est déconseillé de s'adonner à certaines activités et d'organiser certains événements sur les plages où les pluviers siffleurs se reproduisent (voir la liste ci-dessus).
- Organisez vos activités et événements durant les périodes où les pluviers siffleurs ne sont pas présents (généralement d'octobre à la mi-avril) ou sur des plages que ces oiseaux ne fréquentent pas.
- Communiquez avec un biologiste d'Environnement Canada ou de la province ou avec un responsable de programme non gouvernemental avant de planifier votre activité ou événement (voir la ressource E).

3. Gardez les animaux de compagnie en laisse pour en avoir le contrôle.

- Bon nombre de plages de l'est du Canada ont des lois relatives aux laissees. Gardez les animaux de compagnie en laisse pour éviter de causer du tort au milieu et d'écoper d'une amende.

4. Contournez les oiseaux qui se reposent et se nourrissent plutôt que de marcher parmi eux

- Forcer les oiseaux à prendre leur envol peut réduire leurs précieuses réserves d'énergie.

5. Préservez les caractéristiques et processus naturels des plages³.

- Les plantes et la faune présentes sur les plages ont besoin de caractéristiques naturelles qui sont façonnées par le vent et l'océan.
- Demeurez sur les sentiers balisés et les promenades de bois pour éviter d'endommager les dunes, de piétiner les plantes ou de perturber les nids d'oiseaux.
- Planifiez le nettoyage des plages avec soin : 1) les nettoyages devraient avoir lieu lorsque les pluviers siffleurs sont absents; 2) ne pas enlever les éléments naturels de l'habitat sur la plage (p. ex. algues).
- Laissez le bois de grève à plat afin d'éviter de créer des perchoirs pour les oiseaux prédateurs comme les faucons.

6. Évitez de laisser des déchets ou de la nourriture sur les plages et leurs environs qui attirent les prédateurs.

- Jetez les déchets et la nourriture de façon appropriée à la maison ou dans des contenants fermés à la plage.
- Ne nourrissez pas les espèces fauniques telles que les goélands, les corneilles et les renards.

7. Renseignez-vous et prenez part aux efforts.

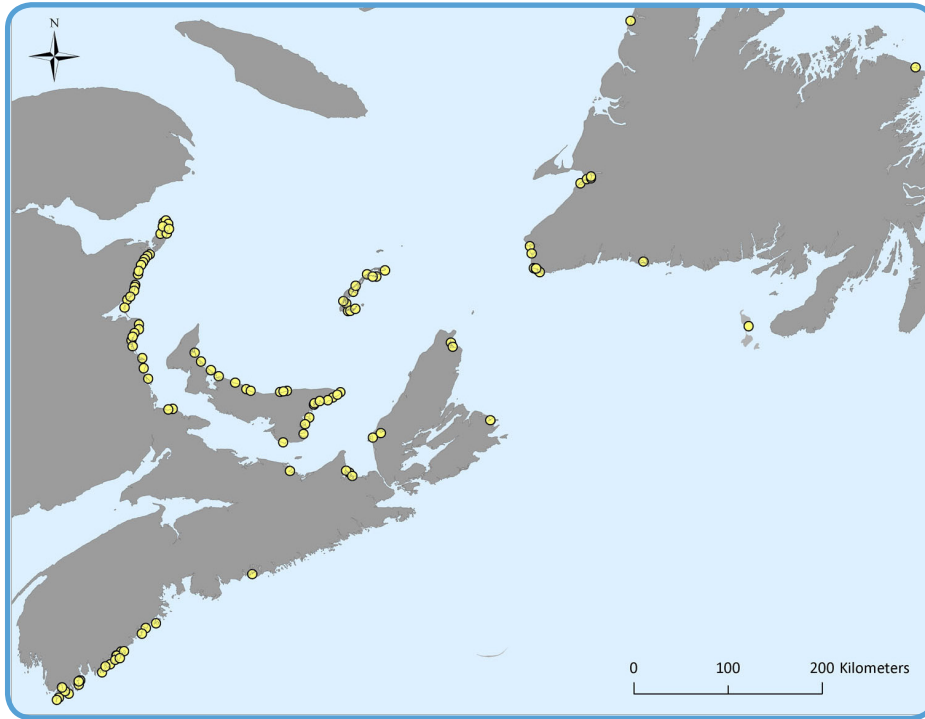
- Joignez-vous aux efforts des centaines de Canadiens visant à protéger les pluviers siffleurs et leur habitat sur la plage.
- Consultez le site www.pipingplover.ca pour en apprendre plus sur les efforts de protection déployés dans l'est du Canada.
- Communiquez avec un responsable de programme de protection du pluvier siffleur dans votre province (voir la ressource E).

Références

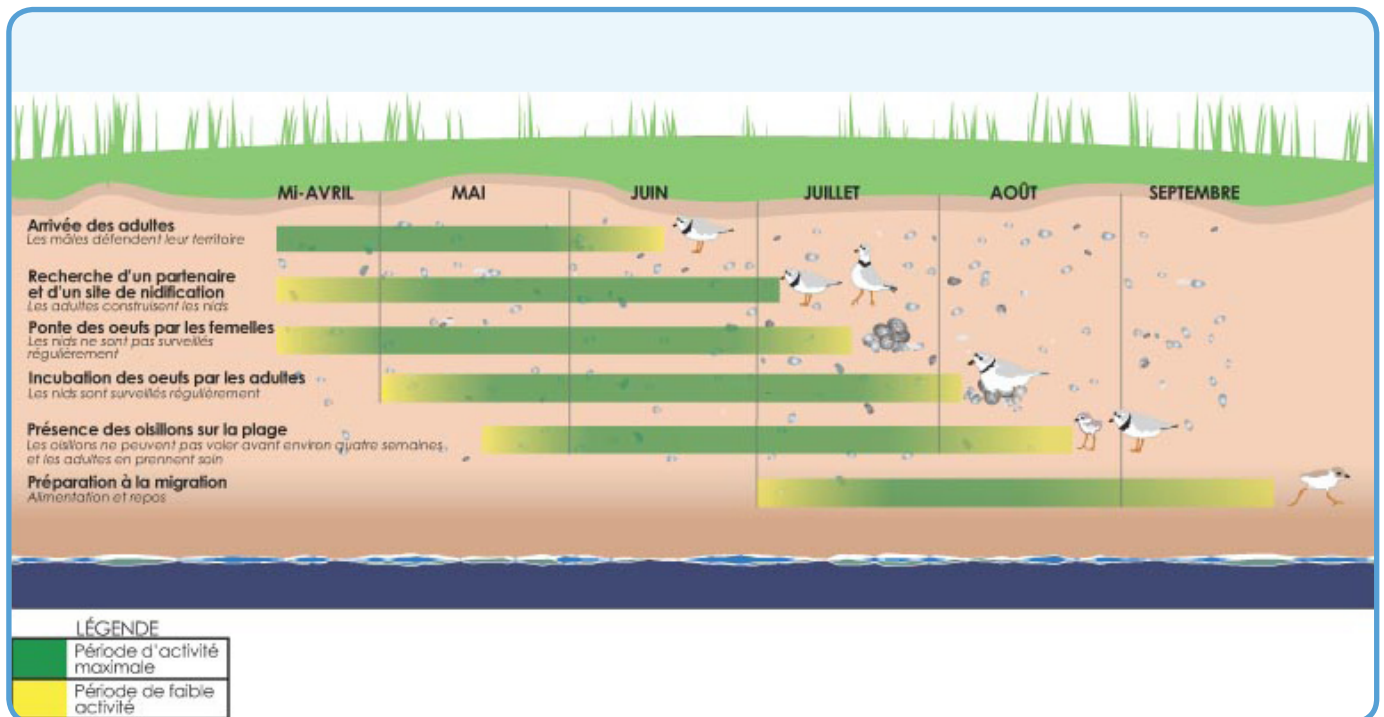
1. Environnement Canada. 2012. Programme de rétablissement du Pluvier siffleur (*Charadrius melodus melodus*) au Canada, Série de Programmes de rétablissement de la Loi sur les espèces en péril, Environnement Canada, Ottawa, v + 32 p.
2. US Fish and Wildlife Service. 2010. Piping Plover, US Atlantic Coast. Sur le Web : www.fws.gov/northeast/pipingplover.
3. Études d'oiseaux Canada. 2009. Healthy Beaches and Dunes for Tomorrow. Sur le Web : www.birdscanada.org/volunteer/nspllover/NSHealthyBeaches.pdf.

Ressources

A. Répartition des plages fréquentées par le pluvier siffleur dans l'est du Canada



B. Période des activités de migration et de reproduction du pluvier siffleur sur les plages de l'est du Canada



C. Identification des pluviers siffleurs, des nids et des oisillons

Pluvier siffleur adulte, oisillon et nids.



© J. Charline



© J. Charline



© Bird Studies Canada



© Environment Canada

D. Identification d'autres oiseaux de rivage similaires

De nombreux autres oiseaux de rivage occupent les plages pour se nourrir et se reposer, et sont souvent confondus avec les pluviers siffleurs.



© Hans Toom



© Hans Toom



© Hans Toom

Pluvier kildir

- Plus gros (taille d'un rouge-gorge)
- Dos brun plus foncé
- Deux bandes pectorales

Pluvier semipalmé

- Taille semblable (taille d'un moineau)
- Marques plus foncées sur la tête
- Parties supérieures brunes foncé

Bécasseau sanderling

- Bec noir plus long et mince que celui du pluvier siffleur
- Pattes noires

E. Personnes-ressources pour les plages et le pluvier siffleur dans l'est du Canada

| Province | Environnement Canada | Personnes-ressources (province) | Personnes-ressources (secteur privé) | Liens vers les règlements provinciaux |
|-------------------------------|--|--|--|---|
| Terre-Neuve-et-Labrador | Krista Baker 709-772-3739 krista.baker@ec.gc.ca | Emily Herdman Ministère de l'Environnement et de la Conservation de T.-N.-L. 709-637-2423 emilyherdman@gov.nl.ca | | www.env.gov.nl.ca/env/departement/legislation.html |
| Nouvelle-Écosse | Karen Potter 902-426-2578 karen.potter@ec.gc.ca | Mark Elderkin Ministère des Ressources naturelles de la N.-É. 902-679-6091 elderkmf@gov.ns.ca | Sue Abbott Études d'oiseaux Canada 902-426-4055 nsplovers@gmail.com | www.gov.ns.ca/natr/wildlife/laws/actsregs.asp |
| Nouveau-Brunswick | Jen Rock 506-364-5078 jen.rock@ec.gc.ca | Kevin Connor Ministère des Ressources naturelles du N.-B. 506-453-2440 kevin.connor@gnb.ca | Lewnanny Richardson Nature Nouveau-Brunswick 506-395-3500 pluvier@nb.aibn.com Bouctouche et les environs : La Dune de Bouctouche 506-743-2600 research-dune@hotmail.com | http://www2.gnb.ca/content/gnb/fr/ministeres/Ressources_naturelles/Faune.html |
| Île-du-Prince-Édouard | Jen Rock (506) 364-5078 jen.rock@ec.gc.ca | Rosemary Curley Ministère de l'Environnement, de l'Énergie et des Forêts de l'I.-P.-É. (902) 368-4807 frcurley@gov.pe.ca | Jackie Waddell Island Nature Trust (902) 892-7513 plover@islandnature.ca | www.gov.pe.ca/envengfor/index.php3?number=78037 |
| Québec (Îles-de-la-Madeleine) | François Shaffer 418-649-6864 francois.shaffer@ec.gc.ca | Claudiel Pelletier Ministère des Ressources naturelles et de la Faune du Québec 418-763-3301 poste. 246 claudiel.pelletier@mrnf.gouv.qc.ca | Catherine Denault Attention Fragiles 418-986-6644 action@attentionfragiles.org | www.mrnf.gouv.qc.ca/lois/lois-faune.jsp |

ISBN 978-1-100-98788-0

Cat. No. CW66-306/4-2012F-PDF

Pour plus d'informations concernant les droits de reproduction, veuillez contacter 613-996-6886 ou à droitdauteur.copyright@tpsgc-pwgsc.gc.ca

© Sa Majesté la Reine du chef du Canada, représentée par le ministre de l'Environnement, 2012

Also available in English.